

LES VOITURES ÉLECTRIQUES NE RÈGLERONT PAS LES PROBLÈMES DE CONGESTION

Le gouvernement du Québec doit prioriser l'électrification et le développement des transports collectifs, selon TRANSIT

Montréal, le 10 septembre 2013 – Bien que l'électrification des transports individuels soit la bienvenue, TRANSIT, l'Alliance pour le financement des transports collectifs au Québec, rappelle au Gouvernement du Québec que cela ne règlera aucunement les enjeux criants de congestion dans les centres urbains et d'entretien des réseaux de transport en commun. Selon l'Alliance, la priorité dans le dossier de l'électrification doit être accordée à l'entretien et au développement des transports collectifs.

«Aujourd'hui, les sociétés de transport n'ont pas d'argent pour entretenir leurs réseaux et n'ont pas d'argent pour suffire à la demande et le festival des cônes orange s'intensifie. Il est temps que le gouvernement du Québec comprenne l'urgence de la situation et s'attaque aux problèmes prioritaires en matière de transport.» affirme Karel Mayrand, directeur de la Fondation David Suzuki au Québec.

« L'électrification des transports, d'accord, mais le gouvernement doit commencer par ce qui est prioritaire, soit investir dans les systèmes de transports collectifs qui sont déjà en place et qui ont besoin d'entretien, et dans l'amélioration de l'offre en transport collectif, qui profite à un plus grand nombre de personnes et qui aide à désengorger les routes » poursuit Coralie Deny, directrice générale du Conseil régional de l'environnement de Montréal.

«Les investissements en transports collectifs s'avèrent extrêmement profitables en matière de création d'emplois, rappelle Christian Savard. Il ne faut pas oublier que le gouvernement du Québec a peu de prise sur l'industrie automobile, mais qu'il a les leviers nécessaires pour développer le transport en commun. Avec Novabus et Bombardier, tous deux des fleurons de l'économie québécoise, nous sommes producteurs de modes de transports collectifs électrifiés», souligne-t-il. Selon la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, une dépense en transport en commun crée au Québec 2,8 fois plus d'emplois et 2,6 fois plus de valeur ajoutée que la même dépense en automobile.

Rappelons que 33 organismes et institutions ont déposé le 23 mai dernier, une [Déclaration pour la mobilité durable](#) pour demander au gouvernement du Québec de majorer les investissements dans les transports collectifs et actifs de 1 milliard par an, et ce pour les 10 prochaines années afin de remplacer et de développer les services de transport en commun dans toutes les grandes villes du Québec et de faire du Québec un leader en matière de mobilité durable. Une pétition citoyenne, parrainée par le député Léo Bureau-Blouin, reprenant les mêmes demandes,

est actuellement en ligne sur le site de l'Assemblée nationale à l'adresse suivante :
<https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-4233/index.html>

Depuis sa création en août 2011, TRANSIT a fait état de plusieurs recommandations pour pallier la crise des transports et aider le gouvernement et les organisations de transports collectifs à atteindre leurs objectifs d'achalandage d'ici 2020, dont l'ajout d'une série de mesures de mitigation lors des grands travaux routiers, une suspension du développement des infrastructures routières dans les régions urbaines au profit de la réfection des routes et des transports collectifs, le prolongement et l'augmentation du financement de la politique québécoise sur le transport collectif via le Fonds vert et l'utilisation du Fonds Chantiers Canada pour financer les projets de transports collectifs au Québec.

-30-

À propos de TRANSIT

TRANSIT, l'Alliance pour le financement des transports collectifs au Québec, se veut un lieu de convergence des analyses et des solutions en matière de transports durables au Québec. Sa mission est de favoriser le développement et l'amélioration des services de transports collectifs au Québec, en s'assurant qu'ils reçoivent le financement nécessaire pour permettre au plus grand nombre possible de citoyens d'en bénéficier. Plus de cinquante organisations réparties sur tout le territoire du Québec sont membres de TRANSIT, qui compte également sur le soutien d'un comité d'experts en matière de transports et d'urbanisme. Pour devenir membre, pour consulter la liste des organismes membres et lire les publications : www.transitquebec.org.

Renseignements :

Philippe Cousineau Morin

514-799-1906

info@transitquebec.org